

Mémoire sur le Projet d'agrandissement par Dépôt Rive-Nord du site d'enfouissement
sanitaire de St-Thomas

Présenté dans le cadre des audiences publique du BAPE

par

Les Amis de l'environnement de Brandon
c.p 985, Saint-Gabriel-de-Brandon
J0K 2N0



Mars 2005

Présentation des Amis de l'environnement

Les Amis de l'environnement de Brandon est un organisme sans but lucratif qui se préoccupe de la santé du milieu naturel et qui a pour objectif de promouvoir la conservation des ressources et la protection de l'environnement en misant sur la concertation et la coopération de l'ensemble des intervenants dans ce domaine.

Les Amis de l'Environnement de Brandon est une organisation qui est née en 1994 suite à la nécessité d'implanter un système de récupération des matières recyclables à Saint-Gabriel de Brandon et dans les 8 municipalités environnantes. Depuis nos débuts, nous avons travaillé pour la conservation de notre milieu environnemental au niveau des quatre grandes orientations qui ont été retenues lors de notre première assemblée générale, soit :

- la gestion des déchets;
- la gestion de l'eau;
- l'écotourisme;
- l'écoforesterie.

Chaque année, nous distribuons près de 5 000 arbres dans la région Brandon. Afin de sensibiliser les gens à leur milieu de vie , nous organisons une descente en canot de la rivière Maskinongé et proposons au grand public des ciné-forum à caractère environnemental tel que L'homme qui plantait des arbres et Le fleuve aux grandes eaux. Dernièrement, nous avons collaboré à la formation de l'organisme de bassin versant de la rivière Bayonne et nous sommes représentés dans AGIR Maskinongé (Association pour la Gestion Intégrée de Rivière Maskinongé).

Introduction

En 1996, le ministère de l'Environnement et de la Faune indiquait dans son document de consultation intitulé «Pour une gestion durable et responsable de nos matières résiduelles» qu'il entendait maintenir l'objectif de 50% de réduction des déchets à éliminer d'ici l'an 2000 par rapport aux quantités éliminées en 1988. Compte tenu que la plus grande partie de cet objectif est encore à réaliser et que les délais deviennent très courts, il apparaissait nécessaire de formuler un plan d'action sérieux, concret et complet permettant la réalisation de l'objectif.

Depuis, cet objectif de réduction a été haussé à 65% pour l'an 2008. Or, selon les données qui semblent les plus justes, nous en serions à environ 23%, seulement pour l'ensemble du Québec (avec des réussites exemplaires à certains endroits).

Le projet qui nous amène ici aujourd'hui confirme que le chemin à parcourir sera long pour mettre fin au gaspillage des ressources. Nous sommes d'avis que décider d'agrandir le site d'enfouissement de St-Thomas serait le dernier recours possible puisqu'une foule de solutions sont envisageables avant d'en arriver à une telle conclusion.

Si une plus grande quantité des déchets pouvait être recyclée, la présence de dépotoirs serait moins problématique...

Le principe de responsabilité

Dans notre mémoire de 1996, nous affirmions que « la gestion des résidus, c'est l'affaire de tous ». Il y a toutefois des différences dans la signification de cette responsabilité selon la nature des intervenants. Il y a aussi plusieurs approches de gestion destinées à faciliter la responsabilisation de chacun.

1. Les consommateurs

Les consommateurs devraient être sensibilisés et incités à une **consommation plus réfléchie** par exemple ;

- S'interroger sur leurs vrais besoins;
- Choisir des produits de qualité plutôt que des gadgets;
- Éviter les emballages inutiles, favoriser les contenants réutilisables et récupérables ou choisir les produits en vrac;
- Choisir des produits régionaux et biologiques et, pourquoi pas, des produits recyclés...

Ensuite continuer les efforts soutenus de sensibilisation au niveau du **recyclage** ;

- Soutenir les efforts d'ingéniosité dans la réutilisation de divers matériaux (comme les restants de peinture)
- Remise en valeur de biens de consommation (vieux meubles et vêtements).
- Agrandissement des installations de recyclage et augmentation du personnel qui y travaille
- Développer de nouveaux procédés et de nouveaux marchés pour récupérer et valoriser diverses matières qui ne le sont pas (comme le styromousse..)

Enfin, encourager le **compostage domestique** et voir à créer les installations nécessaires au compostage à grande échelle des matières organiques (bacs bruns)

Le consommateur est le dernier maillon de cette chaîne de consommation. Il doit prendre ses responsabilités dans le contexte qui est le sien.

2. Les entreprises

Le principe de responsabilisation s'applique aussi aux entreprises, aux institutions et aux commerces. A titre d'exemple, les bouteilles de verre ont été remplacées par des contenants de plastique, de carton ou d'aluminium au profit des entreprises et au détriment de l'environnement.

La réglementation des emballages devrait être revue et rendue plus efficace, soit pour éviter le gaspillage des ressources, soit pour en favoriser la récupération. **De**

plus une législation devrait être en vigueur afin de réduire à la source. La production devrait être limitée et les produits répondent à des normes strictes quand à leur capacités d'être recyclés. Où vont tout les biens qui ne sont pas vendu?

3. Les Municipalités et les MRC

Les MRC devraient être incitées, voire forcées de s'occuper de leurs déchets ultimes au lieu de les exporter. Les MRC devraient se fixent des objectifs clairs et prendre les moyens de les atteindre. A titre d'exemple, la Communauté Métropolitaine de Montréal n'a pas fait preuve de zèle dans l'élaboration de son plan de gestion des matières résiduelles. Et tant qu'il suffira de payer pour faire voyager une partie de ses vidanges vers St-Thomas...

Conclusion

En conclusion, prendre une décision en faveur de ce projet serait d'aller à marcher à contre courant des orientations du Gouvernement qui veut mettre le Québec sur la route du le développement durable...Si les recommandations faites plus haut étaient prises en considération il ne serait plus nécessaire de parler d'agrandissement de site d'enfouissement.

Par conséquent nous nous opposons fortement à ce projet et espérons que vous agirez au meilleur de votre conscience environnementale. L'approche volontaire que nous préconisons a le mérite d'être conviviale: elle compte sur l'honnêteté, le sens de l'équité, le civisme et les bons sentiments et comporte des conséquences économiques bénéfiques à long terme.

Il se pourrait que d'autres méthodes, plus contraignantes, deviennent nécessaires dans le cas où les résultats obtenus ne soient pas ceux attendus...